

COMPTES COMBINES

HABITAT HUMANISME

Exercice clos le 31 décembre 2024



Table des matières

1	PRESENTATION GENERALE	3
1.1.	<i>Présentation des comptes combinés.....</i>	<i>3</i>
2.	BILAN COMBINE DU MOUVEMENT.....	4
3.	COMPTE DE RESULTAT	5
4.	ANNEXE DES COMPTES COMBINES.....	6
4.1.	<i>Evènements significatifs de l'exercice.....</i>	<i>6</i>
4.2.	<i>Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes.....</i>	<i>7</i>
5.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
5.1.	<i>PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON</i>	<i>8</i>
5.2.	<i>NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN</i>	<i>15</i>
5.3.	<i>NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>17</i>
5.4.	<i>HORS BILAN.....</i>	<i>20</i>
5.5.	<i>CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination.....</i>	<i>21</i>
5.6.	<i>ANALYSE DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET DE LA TRESORERIE.....</i>	<i>28</i>

1 . PRESENTATION GENERALE

1.1. PRÉSENTATION DES COMPTES COMBINÉS

Les comptes combinés du Mouvement Habitat Humanisme (ci-après le « Mouvement ») retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général qui est de permettre à des familles ou à des personnes seules de vivre dans un quartier socialement équilibré, de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une insertion et lorsque la perte d'autonomie est liée à des problèmes de santé, d'accéder à des lieux de vie spécialement adaptés à leur situation.

La combinaison comptable s'apparente, pour les entités non lucratives, à la consolidation des comptes annuels de structures d'un même mouvement. Le périmètre de combinaison retenu par Habitat Humanisme reprend les entités liées par une convention signée avec le Mouvement ainsi que celles contrôlées de façon exclusive.

Les comptes annuels du Mouvement sont analysés sur la base du compte d'emploi des ressources et du bilan combinés. Ils comprennent :

- **le bilan** qui synthétise la situation patrimoniale de l'ensemble des organisations composants le Mouvement
- **le compte de résultat** qui récapitule et regroupe les produits et les charges de l'exercice selon leur destination,
- **l'annexe** qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat,
- **le compte d'emploi des ressources et son annexe.**

2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT

BILAN SYNTHETIQUE - COMBINE

En K€	31.12.2024	31.12.2023	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	1 016 142	932 230	83 912
Immo. Incorporelles et Corporelles	1 012 192	923 267	88 925
Immobilisations Financières	3 949	8 963	-5 013
ACTIF CIRCULANT	362 575	328 569	34 006
Dont Subventions à recevoir	53 392	55 722	-2 330
Dont Autres Créances	97 349	76 145	21 204
Dont Trésorerie	211 835	196 701	15 133
TOTAL ACTIF	1 378 716	1 260 799	117 918
CAPITAUX PROPRES	611 697	585 395	26 301
Dont Capital et Réserves	613 772	585 730	28 042
Dont Résultat	-2 075	-335	-1 741
<i>Dont Part du Groupe</i>	181 723	172 767	8 955
<i>Dont Part Hors Groupe</i>	429 974	412 626	17 348
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	206 306	185 875	20 431
TOTAL FONDS PROPRES	818 003	771 269	46 732
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	22 024	21 474	550
FONDS DEDIES ET REPOTES	40 812	30 526	10 287
DETTES	497 878	437 530	60 348
Dont Emprunts	372 228	344 545	27 683
Dont Autres Dettes	125 650	92 985	32 665
TOTAL PASSIF	1 378 716	1 260 799	117 918

3. COMPTE DE RESULTAT

en k€	Exercice N 2024	Exercice N 2023	Ecart
Cotisations	104	95	9
Ventes de biens et services	181 634	131 805	49 829
Recettes médico-social	117 621	74 582	43 038
Loyers	53 627	48 232	5 394
Autres Produits	10 387	8 991	1 396
Produits de tiers financeurs	177 046	126 467	50 579
Subventions d'exploitation	39 422	35 405	4 017
Subventions quote-part investissement	9 381	7 251	2 130
Dotations médico-social	111 301	71 007	40 293
Dotation dispositif réfugiés	16 943	12 804	4 139
Ressources liées à la générosité du public	25 236	21 111	4 125
Reprises sur amort, dépréciation, prov et trans	7 141	6 384	758
Utilisation des fonds dédiés et reportés	9 231	6 087	3 144
Total des produits d'exploitation	400 392	291 949	108 443
Achats et charges externes	-129 578	-98 777	-30 801
Loyers Charges Sous traitance	-47 537	-39 162	-8 375
Charges médico-social (1)	-17 815	-15 245	-2 570
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-23 620	-16 507	-7 113
Eau, gaz, électricité, fuel	-11 605	-7 953	-3 651
Autres achats et charges externes	-29 001	-19 909	-9 091
Impôts, taxes et versements assimilés	-19 135	-13 586	-5 549
Frais de personnel	-197 205	-137 363	-59 842
Dotations aux amortissements et provisions	-37 457	-29 273	-8 185
Report en fonds dédiés et reportés	-15 610	-11 216	-4 395
Total des charges d'exploitation	-398 985	-290 214	-108 772
Résultat Exploitation	1 407	1 734	-327
Résultat financier	-7 296	-3 639	-3 657
Résultat exceptionnel	4 129	1 633	2 496
Impôt sur les bénéfices	-315	-63	-252
Résultat Net	-2 075	-335	-1 740

(1) Charges externes spécifiques à la branche médico-sociale (dépenses alimentaires, fournitures et prestations à caractère médical, prestations externalisées de blanchisserie et nettoyage, transports d'usagers, etc.)

4. ANNEXE DES COMPTES COMBINES

4.1. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Création d'une nouvelle branche d'activité (Handicap) et nouvelles structures intégrées dans le périmètre de combinaison

Voir 5.1 PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON paragraphe Périmètre de combinaison.

Branche Médico-social : intégration de neuf établissements en cours d'année et ouverture de nouveaux établissements

L'activité de la branche Médico-social progresse de manière notable compte tenu de l'intégration en cours d'année de sept établissements dans les Vosges et deux établissements à Saint-Malo et Miré.

Par ailleurs, trois autres établissements ont été ouverts.

L'impact de ces intégrations et ouvertures sur les comptes combinés, et notamment en termes de flux du compte de résultat, est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

En M€	Progression constatée dans les comptes combinés M€	Effet périmètre HH Soins M€
Produits d'exploitation	108,4	38,8
- Dont produits des tiers financeurs	50,6	38
Charges d'exploitation	108,8	40,2
- Dont charges de personnel	59,8	22,3
Impact résultat d'exploitation	-0,3	-1,4

Progression de l'activité et résultat déficitaire en 2024

L'activité progresse sous l'effet des établissements ouverts sur les deux dernières années, le taux d'occupation demeurant stable (de 96.6% en 2023 à 96.7% en 2024). Le résultat a été fortement impacté en 2024 par l'augmentation des frais de personnel (revalorisations salariales Ségur, hausse du SMIC et recours à l'intérim et aux CDD), de l'énergie (compensée en partie par le bouclier tarifaire) et des charges générales. Le résultat négatif dégagé par l'activité soin en 2024 est en cohérence avec les résultats enregistrés dans la profession en France.

Branche Urgence - Fusion entre l'association PHILIA et l'Association HH Urgence

À effet du premier janvier 2024, l'association HH Urgence a fusionné avec l'association PHILIA, association déclarée en préfecture du Val de Marne. Cette fusion a entraîné une hausse des fonds associatifs de 3,3 M€ au premier janvier 2024, ainsi qu'à une progression du nombre de places de 993.

Branche Logement Accompagné - résultats des Foncières

Les résultats des Foncières ont été impactés par l'augmentation des charges d'intérêts financiers payés à la Caisse des Dépôts et Consignations (adossement de la majeure partie des emprunts sur le taux du livret A et mécanisme d'effet d'impact linéarisé sur plusieurs années), et par l'augmentation des coûts d'entretien.

Par ailleurs, la marge locative, notamment celle de FHH, est en tension du fait de i) la progression des dépenses, notamment d'entretien et ii) la faible capacité de cette Foncière à impacter ces hausses aux résidents.

L'ensemble des investissements immobiliers (acquis ou apportés) ont représenté 88M€ en 2024 qui se décomposent principalement de la façon suivante :

- 182 nouveaux logements sociaux par la foncière H&H
- 83 nouveaux logements pour la foncière EHD
- Conservation d'actifs immobiliers issus de legs et donations.

L'impact de ces investissements se retrouve dans le bilan mais aussi dans le compte de résultat avec l'augmentation des loyers et des charges.

Augmentations de capital au bénéfice de convention SIEG signée par les deux Foncières

Les Foncières du Mouvement ont procédé à des augmentations de capital en numéraire ou par voie d'apport pour un montant total de 27,3 M€ (31,7M€ en 2023). Les souscripteurs sont des actionnaires particuliers, des institutionnels et des gestionnaires d'actifs solidaires.

4.2. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

Poursuite du développement du Mouvement

Le Mouvement poursuit son développement sur ses différentes branches d'activité au service des personnes en grande fragilité, conformément à sa mission à caractère d'intérêt général. Ce besoin croissant d'accompagnement de ces publics est porté par nos partenaires et financeurs - pouvoirs publics, partenaires privés et sympathisants personnes physiques – sous forme de financements mais aussi de temps de bénévoles mis à disposition du Mouvement.

Préfiguration d'une nouvelle branche dédiée à la protection de l'enfance et de soutien à la parentalité

Par ailleurs, face aux situations de grande fragilité que rencontrent des enfants et leurs familles, le Mouvement est en cours de réflexion pour la création d'une nouvelle branche d'activité, ayant pour objectif de déployer, sur l'ensemble du territoire national, une expertise en protection de l'enfance et en soutien à la parentalité, fondée sur l'hospitalité, l'autonomie et l'éducation spécialisée. Un groupe de travail a été constitué, dont l'objectif est d'aboutir à une définition des missions de cette branche, sa future organisation et la complémentarité avec les autres branches.

5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

L'entité combinante est l'association FEDERATION HABITAT et HUMANISME ; elle combine les entités dont elle a autorisé la création et qui sont tenues de respecter la charte du Mouvement.

Il existe une indépendance juridique et financière des entités combinées (pas d'engagement financier de fait et automatique entre elles) quand bien même elles présentent entre elles des liens étroits.

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entités comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés. Il s'agit essentiellement :

- des titres des structures sociétales auto-détenus par le Mouvement,
- des rétrocessions de dons, legs et donations, et des subventions de la Fédération aux associations territoriales et à HH GESTION
- des facturations entre entités du groupe, notamment loyers, honoraires de gestion, etc...
- des prêts, avances de trésorerie et comptes courants.

La méthode retenue pour la combinaison est celle de l'intégration globale.

Conformément aux règles prévues pour les comptes combinés, la méthode de combinaison retenue correspond à une méthode dite de « combinaison globale » (pas de notion comptable de « combinaison partielle » s'agissant de la quote-part du réseau détenue par les associés minoritaires des deux principales entités sociétales).

Périmètre de combinaison

Création d'une nouvelle branche d'activité

Lors de l'assemblée générale du Mouvement de juin 2024, il a été décidé la création d'une nouvelle branche au sein du Mouvement, en charge des questions de handicap.

À ce titre, l'association Sésame Autisme Rhône-Alpes a adhéré au Mouvement en juin 2024. Cette association préfigure l'organisation future de la branche en charge des questions de handicap dans le Mouvement.

À ce titre, les comptes clos au 31 décembre 2024 de l'association Sésame Autisme Rhône-Alpes sont intégrés dans le périmètre des comptes combinés pour la première fois, sur la totalité de l'année 2024.

Le compte de résultat des comptes combinés présente ainsi une nouvelle branche, en cours de préfiguration.

Nouvelles structures intégrées dans le périmètre de combinaison

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les structures suivantes ont été intégrées pour la première fois dans le périmètre des comptes combinés.

Le tableau ci-dessous mentionne également i) la durée de l'exercice comptable, ii) le total du bilan, iii) le total des produits d'exploitation et enfin iv) le résultat de l'exercice.

Structure combinée	(i) en mois	(ii) en K€	(iii) en K€	(iv) en K€
ACCUEIL BELLOC	19	38	106	12
HHG Occitanie	12	549	169	2
HHG Bretagne	12	74	111	-6
Sésame Autisme Rhone Alpes	12	17 567	35 121	-65
Les Bleuets du Pilat	12	296	809	-29

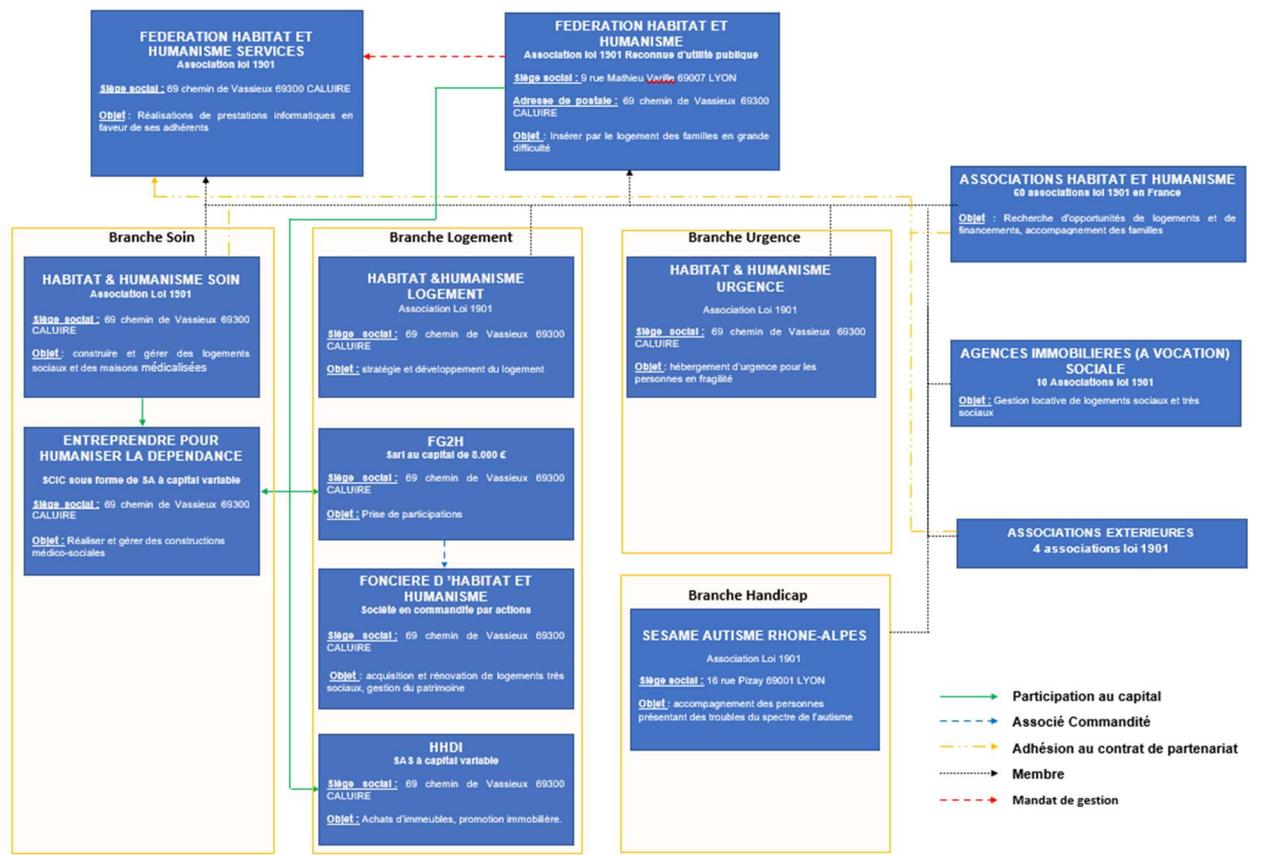
Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes :

- La FEDERATION HABITAT et HUMANISME ainsi que les associations de l'Unité Economique et Sociale de Caluire et Cuire
 - Vie et Partage
 - Fédération H&H SERVICES
 - H&H Gestion
- Les Foncières suivantes
 - SCIC Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (qui a absorbé la SCIC BSCH à effet du premier janvier 2024)
 - SCA Foncière d'Habitat Humanisme
 - SAS HHDI
- L'Association Habitat & Humanisme Soins
 - 42 établissements, 2 Résidences, 1 SSIAD, 1 Foyer-Logement et 1 CSI ainsi que son siège social
 - SCI : Les Bâisseurs ; Nazareth ; Respublica ; HH Patrimoine ; Zola Participation
 - SCOOP SVGA Solidarité Versailles Grand Age
 - SASU STE Ardigasna
 - Autres associations : Arcade Santé, NDGP, Œuvre du Bon Pasteur (OBP), La Providence, Chez Nous, Les Amis de la Miséricorde, Les Foyers de l'Hospitalité d'Assise, Les Bleuets du Pilat
- L'Association HH Urgence qui a repris la branche urgence
- Le Fond de Dotation Acteur d'Humanité
- Les Organisations HABITAT et HUMANISME
 - une soixantaine d'associations
 - 10 associations qui assurent la gestion locative et l'accompagnement pour des logements loués à des publics fragilisés (Associations Immobilières Sociales (AIS))
 - l'organisme de foncier solidaire d'Habitat et Humanisme
 - l'EURL ESHH Escaliers Solidaires

Organigramme synthétique du Mouvement

ORGANIGRAMME DU MOUVEMENT HABITAT ET HUMANISME

06.2025

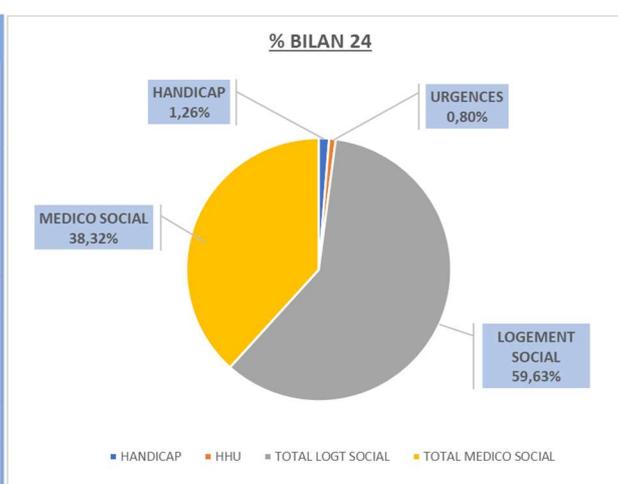


Principaux pourcentages de détention du réseau dans les entités sociétales :

	2024	2023
Fédération et associations dans FHH	6.99%	5.67 %
Fédération dans FG2H	99.8%	99.8 %
Fédération dans Vie et Partage	100%	100 %
Fédération dans SCI des Carmes	99.99%	99.99 %
Fédération dans HHDI¹	63.9%	100 %
H&H Soins dans		
EHD	32.80 %	25.02 %
SCI Les Bâisseurs	75%	75 %
SCI HH Patrimoine	11.67 %	11.67 %
SCI Zola	96.74 %	96.71 %

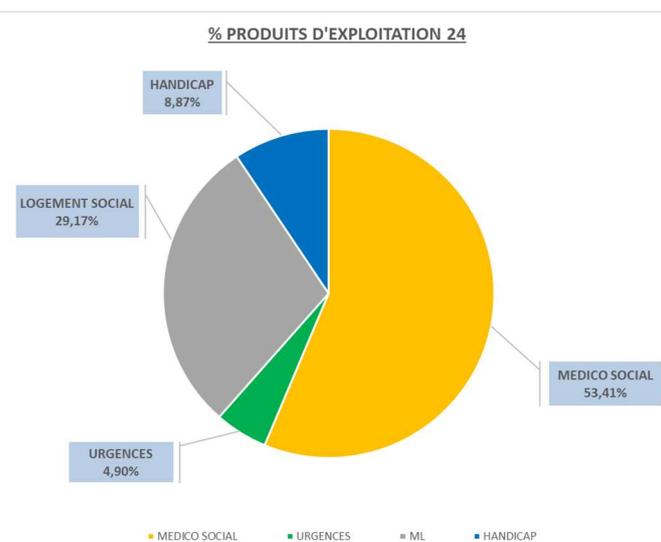
Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total bilan après élimination) :

NOM	% BILAN 23	% BILAN 24
FHH	52,43%	50,25%
EHD	27,09%	28,93%
HHSOINS	12,34%	13,33%
FEDE	7,49%	5,52%
SAR	0,00%	1,26%
OFS	1,03%	0,99%
HH69	1,03%	0,99%
HHIDF	0,96%	0,91%
FDAH	0,77%	0,90%
HHU	0,54%	0,80%



Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total des produits d'exploitation après élimination) :

NOM	% PDTS EXPLOIT° 23	% PDTS EXPLOIT° 24
HHSOINS	49,59%	48,87%
SAR	0,00%	8,83%
FHH	10,78%	8,40%
HH69	7,22%	6,20%
HHU	4,64%	4,87%
FEDE	3,88%	4,37%
HHIDF	5,69%	4,23%
EHD	5,38%	4,11%
SVGA	3,99%	3,53%
HH44	0,76%	0,66%
HH34	0,75%	0,63%



¹ Le solde du capital est détenu par la Foncière d'Habitat et Humanisme, soit un pourcentage de détention global, direct et indirect par la Fédération de 63,9 % et de 65,1 % par le Mouvement.

Règles et méthodes comptables du bilan

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :
 - Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016 ;
 - L'application du règlement ANC 2018-06 et 2021-08 applicables aux associations, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif entraîne des impacts :
 - D'une part dans la traduction comptable de certains flux : fonds dédiés, legs et donation et flux liés aux ressources,
 - D'autre part dans le format de présentation des états de synthèse avec des postes dédiés au bilan et au compte de résultat pour les agrégats spécifiques.
 - Complété du règlement ANC 2019-04 pour les activités médico-sociales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et logiciels acquis : 1 à 3 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel bureautique : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

Les Foncières appliquent la méthode des composants pour leurs constructions. Lorsque la décomposition n'est pas identifiable dans le prix de revient, ils sont ventilés par composants.

- | | |
|--|--|
| • Terrains | Non amortis |
| • Constructions sur sol propre et sur terrain d'autrui | Durée du bail |
| • Structure neuves) | Linéaire 50 ans (60 ans pour les constructions |
| • Menuiseries extérieures | Linéaire 30 ans |
| • Chauffage individuel) | Linéaire 25 à 30 ans (18 ans pour le chauffage |
| • Etanchéité | Linéaire 18 ans |
| • Ravalement avec amélioration | Linéaire 18 ans |
| • Electricité | Linéaire 25 à 30 ans |
| • Plomberie/Sanitaire | Linéaire 25 à 30 ans |
| • Ascenseurs | Linéaire 18 ans |

Les durées d'amortissements des constructions sur sol d'autrui sont limitées à la durée du bail.

Par ailleurs, pour les biens immobiliers i) à destination de logement et ii) situés en zone « détendues », lorsqu'un faisceau d'indices (comme une expertise de la valeur vénale du bien) indique que la valeur d'utilité d'un bien immobilier pour le Mouvement s'avère nettement inférieur à sa valeur nette comptable, une provision pour dépréciation complémentaire est comptabilisée.

Les zones « détendues » sont celles qui sont classées en catégorie B2 et C, au regard de l'ancien dispositif de défiscalisation dit « Pinel », selon la classification nationale en vigueur à la date de clôture des comptes.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés). La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence, excepté pour les titres vifs obligataires acquis dans le cadre d'opération de buy and hold où la valeur d'inventaire est égale à la valeur nominale du titre.

Subventions à recevoir

Lorsque les subventions sont notifiées, elles sont comptabilisées dans le compte de « subvention à recevoir ». Cette créance est soldée lorsque la subvention est encaissée.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

Capitaux Propres

Les capitaux propres sont, notamment, constitués par les fonds propres, les apports associatifs, le capital social et prime d'émission des foncières, les réserves et les reports à nouveau.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements comprennent toutes les subventions notifiées et notamment les subventions à recevoir, dont la contrepartie figure dans les autres créances.

Les subventions sont reprises en fonction du tableau d'amortissement des structures qu'elles contribuent à financer. Les quote-part de subvention d'investissement relatives à la valeur de l'assiette foncière sont reprises sur une durée de dix années.

Fonds dédiés

Ce poste enregistre le montant de ressources perçues en externe (dons, subventions ou mécénat) affectées exclusivement à un projet ou une action et non encore dépensées. Les dotations et reprises en fonds dédiés sont comptabilisées en dotation et reprise d'exploitation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains.

Provision pour engagements de départs en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de retraite sont évalués dans les principales structures du Mouvement à leur valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles.

Emprunts

L'essentiel des emprunts est souscrit pour financer les acquisitions et les rénovations des actifs immobiliers. Ils sont principalement souscrits auprès de la Caisse des Dépôts à des taux préférentiels, indexés sur le taux du livret A et assortis d'une marge négative ou positive, et sur des durées longues (supérieures à 25 ans).

Ventes de biens et services

- Les recettes de la branche Médico-Social reprennent l'ensemble des sommes versées par les résidents pour se loger et se nourrir dans les établissements.
- Les loyers correspondent aux loyers et aux charges versés par les locataires du pôle Logement Accompagné.
- Les honoraires de gestion correspondent aux montants facturés par les AIS à des structures externes au Mouvement.
- Les honoraires de montage correspondent aux charges engagées dans les foncières par les équipes immobilières en charge de piloter les projets immobiliers dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre déléguée.

Legs et donations

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique.

Comptabilisation des legs et donations (sur actifs immobiliers et sur actifs en numéraire)

Le tableau synoptique ci-dessous résume l'évolution comptable tant sur le fond que sur la forme :

- Legs et donations de nature immobilière

Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière conservés par le Mouvement (au niveau de la Foncière ou au niveau fédéral par exception) :

Les actifs et éventuels passifs associés sont comptabilisés dans le bilan de la Fédération, en actif immobilier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de produit de nature courante.

Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière acceptés par le Mouvement dans une perspective de cession à l'extérieur du Mouvement :

La comptabilisation est effective au moment de leur acceptation et leur destination (cession) par le conseil d'administration par la constatation d'un fonds reporté si la cession n'a pas eu lieu au 31 décembre de l'année d'acceptation, et inscription de l'actif dans une rubrique nouvelle et dédiée des immobilisations (comptes 24).

- Legs et donations en numéraire

Date de comptabilisation des legs et/ou donation en numéraire (liquidités, assurance-vie, placement ...): les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de la Fédération, en actif financier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration de la Fédération, par un compte de produit de nature courante. Un fonds reporté doit être constaté si ces legs/donations avaient été fléchés par le donateur sur une action précise et que ladite action n'est pas réalisée à la date de clôture.

Dons

Les dons sont enregistrés à la date de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

Immobilisations brutes

K €	Valeur brute début d'exercice	Entrées de périmètre	Acquisitions et virement poste à poste	Cessions et virement poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	15 795	497	1 133	1	17 424
Immobilisations corporelles	1 011 456	51 854	162 461	26 309	1 196 494
Immobilisations constructions en cours	130 385	5 159	40 364	75 476	100 432
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	13 174	0	1 122	0	14 296
Immobilisations financières (1)	9 076	1 741	9 248	15 740	4 326
Total	1 179 886	59 251	214 329	117 525	1 332 973

(1) : Principalement composées au 31/12/2024 de dépôts et garanties versés et de placements financiers à Long Terme

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles s'expliquent par le rôle des foncières dans le modèle social développé par le Mouvement.

La variation des immobilisations financières s'explique par le rôle du Mouvement pour assurer la liquidité des titres des foncières. Dans ce cadre, les cessions correspondent à la vente sur un « second marché » des titres rachetés à des souscripteurs.

Amortissements

K €	Montant début d'exercice	Entrées de périmètre	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	6 430	481	1 546	0	8 457
Immobilisations corporelles	241 112	33 502	31 503	1 093	305 024
Total	247 542	33 984	33 050	1 093	313 482

État des provisions et dépréciations

K €	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	2 613	491	131	2 973
Immobilisations financières	114	262	0	376
Total	2 727	753	131	3 349

Le montant des provisions sur les immobilisations corporelles s'explique par des dépréciations complémentaires aux amortissements qui sont effectuées dans les foncières selon la méthode indiquée au paragraphe 5.1 « Règles et méthodes comptables du bilan ».

Actif circulant

L'actif circulant atteint 362,6 M€. Le montant des subventions à recevoir (subventions notifiées par les collectivités locales au moment du démarrage du projet mais non encore encaissées) est en baisse de près de 2 M€. Les autres créances comprennent les créances clients sur loyers et les débiteurs divers. Ces dernières progressent de +12,5 M€, principalement sous l'effet de la hausse de l'activité et des opérations de fin d'année.

Tableau de variation des capitaux propres

K €	Tableau de variations des capitaux propres						
	A L'OUVERTURE						A LA CLOTURE
	2023	Affectation du résultat	Augmentation	DONT GENEROSITE	Diminution	DONT GENEROSITE	2024
Fonds propres (1)	537 341		55 369		28 591		564 119
Ecart de réévaluation	- 443						443
Réserves	14 514		7 517		384		21 646
Report à nouveau (2)	33 517	- 336	4 954		11 398		26 737
Provisions réglementées	801		911				1 712
Résultat de l'exercice (3)	- 336	336			2 075		- 2 074
Total Fonds associatifs	585 394	-	68 751		42 448		611 697
<i>Dont part du réseau (4)</i>	<i>172 767</i>						<i>181 723</i>
<i>Dont part Hors Réseau</i>	<i>412 627</i>						<i>429 974</i>
Dotations consommables	-		-		-		-
Subventions d'investissement (5)	185 875		22 379		1 948		206 306
TOTAL	771 269	-	91 130	-	44 395	-	818 004

- (1) Dont augmentations de capital des foncières : 27,3M€ (prime d'émission incluse de 8,7M€).
Le solde de l'augmentation provient de l'impact des mouvements de titres des foncières détenus par le réseau et des opérations d'apports.
- (2) Dont résultat des activités réglementées et résultat sous contrôle des tiers financeurs
- (3) La partie réseau correspond à la totalité des fonds propres des entités associatives du réseau et au % de détention par les entités associatives du réseau au capital des sociétés (FONCIERE HH et EHD)
- (4) La part « hors réseau » dans les Fonds Propres ressort à 70,3 % à fin 2024. Ce taux traduit la participation des investisseurs (particuliers ou personnes morales) au capital des sociétés (essentiellement celui de la Foncière Habitat et Humanisme)
- (5) Les mouvements en augmentation correspondent aux subventions nouvelles de 2024 tandis que le flux en diminution correspond aux reprises en résultat des subventions d'investissement.

Subventions d'investissement

Le montant global des subventions d'investissement ressort à 206 M€ ; ces subventions correspondent principalement à des financements en lien avec l'investissement immobilier.

Provisions pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges est de 22 M€. Les provisions correspondent principalement à des provisions pour litiges (dont, pour risques, pour grosses réparations) et pour indemnités de départ à la retraite.

La variation du montant des provision intègre la reprise d'une provision constituée dans les comptes sociaux de l'OFS (afin de tenir compte de l'obligation de la structure de racheter les biens immobiliers aux acquéreurs dans le cadre de bail réel et solidaire), et retraitée dans les comptes combinés pour un montant de 2,2 M€. Le montant de provision maintenue dans les comptes combinés au 31/12/2024 correspond à la quote-part de risque estimée au niveau des comptes combinés à hauteur de 10 % des lots commercialisés contre 100 % dans les comptes individuels de l'OFS. Le taux de provisionnement constitué dans les comptes individuels de l'OFS est exigé par l'organisme prêteur.

Ce retraitement dans les comptes combinés permet d'avoir une appréciation du risque plus conforme à notre appréciation.

Au 31/12/2023, en l'absence de visibilité suffisante quant à la quotité de ce risque, une provision de 100 % du risque avait été dotée en social et conservée intégralement dans les comptes combinés.

Tableau d'échéancier des dettes

K€	2024	Échéance à moins d'1an	Échéance à plus d'1an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	363 228	39 906	68 755	254 566
Fournisseurs et comptes rattachés	33 259	33 259	-	-
Dettes fiscales et sociales	36 709	36 709	-	-
Créditeurs divers (hors PCA)	50 207	50 207	-	-
TOTAL	483 404	160 082	68 755	254 566

5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

en k€	Exercice N 2024	Exercice N-1 2023	Ecart
Cotisations	104	95	9
Ventes de biens et services	181 634	131 806	49 829
Recettes médico-social	117 621	74 582	43 038
Loyers	53 627	48 232	5 394
Autres Produits	10 387	8 991	1 396
Produits de tiers financeurs	177 046	126 467	50 579
Subventions d'exploitation	39 422	35 405	4 017
Subventions quote-part investissement	9 381	7 251	2 130
Dotations médico-social	111 301	71 007	40 293
Dotations dispositif réfugiés	16 943	12 804	4 139
Ressources liées à la générosité du public	25 236	21 580	3 657
Reprises sur amort, dépréciation, prov et transferts de charges	7 141	6 384	758
Utilisation des fonds dédiés et reportés	9 231	5 618	3 613
Total des produits d'exploitation	400 392	291 949	108 443

Ventes de biens et services

Les recettes propres s'élèvent à 181,6 M€ ; ils représentent 45,3 % des produits d'exploitation :

- les Recettes du Médico-Social 117,6 M€
- les loyers versés par les locataires de la branche Logement Accompagné 53,6 M€
- les honoraires de gestion (principalement des AIS) 2,4 M€
- les honoraires de montage (foncières) 2,2 M€
- Produits issus de ventes, manifestations... 1,6 M€
- les autres produits 4 M€

Il convient de rappeler que l'impact des variations de périmètre de la branche Médico-social et de la branche Handicap sur le total des produits d'exploitation est de 73,9 M€.

Produits de tiers financeurs

Ces ressources s'élèvent à 177 M€ soit 43% des produits d'exploitation.

- Les subventions d'exploitation reçues sont de 39,42 M€ et servent à financer les Habitats Collectifs tels que les Pensions de Familles ainsi que l'accompagnement en apportant un soutien à l'aide à l'emploi des travailleurs sociaux. La quote-part de subvention d'investissement reversée au résultat s'élève à 9,4 M€.

- La dotation Médico-Sociale qui s'élève à 111,3 M€ permet à nos établissements Médico-sociaux de financer le soin, la dépendance, l'accompagnement spécifique de lieu de vie collectif ainsi qu'une partie de l'hébergement dans nos établissements ;
- La dotation sur le dispositif urgence s'élève à 16,9 M€ ; elle permet de financer l'accueil et l'accompagnement des personnes accueillies dans des lieux d'hébergement adaptés à leur situation.

Ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité (hors fonds reportés) s'élèvent à 25,5 M€ soit 6.3% de nos produits d'exploitation. Ce chiffre doit être utilisé avec précaution depuis la mise en place en 2020 du règlement ANC car il cumule des sommes reçues (dons par exemple) avec des legs et donations acceptés par le Conseil d'Administration mais non encore perçus par la structure du Mouvement. Pour évaluer les ressources de l'année liées à la générosité du public, il est nécessaire d'intégrer les variations de fonds reportés qui figurent dans d'autres comptes du bilan. Ainsi les ressources de générosité encaissées sur l'année 2024 s'élèvent à 25,5 M€ (ressources) + 3,6 M€ (utilisation des fonds reportés) – 8,4M€ (report en fonds reportés) **soit 20,7M€**, en hausse de +3,7M€.

Dons manuels

Ces dons résultent d'appels à la générosité du public effectués soit par des campagnes de communication réalisées par la Fédération, soit directement par le réseau des associations. Ces dons sont principalement affectés aux associations Habitat et Humanisme.

Mécénat d'entreprise

Le soutien des entreprises permet aux entreprises et à leurs collaborateurs d'aider concrètement le Mouvement à financer des opérations pour les personnes que nous hébergeons. Il est à noter que le mécénat de compétence sous l'effet du nouveau règlement comptable est comptabilisé en Contribution Volontaire en Nature.

Legs et donations

Le montant qui apparait dans ce compte correspond aux sommes validées par le Conseil d'Administration, conformément au règlement de 2020. Pour obtenir le montant perçu sur l'exercice, il est nécessaire de totaliser cette somme avec la variation des fonds reportés qui figure en ressources et en dépenses dans le compte de résultat.

Produits d'épargne solidaire

Le Mouvement a développé, en lien avec des partenaires bancaires et financiers, une gamme de produits d'épargne solidaire : livrets d'épargne, cartes solidaires, FCP de partage, assurances-vie solidaires.... Les sommes en résultat sont le résultat des **19 000 souscripteurs** qui partagent leurs intérêts annuels mais aussi des sociétés de gestion qui partagent les frais de gestion qu'elles perçoivent sur des produits solidaires.

La progression des encours sous gestion et des taux versés aux souscripteurs explique la progression de cette recette.

Autres produits issus de la générosité du public

Ces recettes sont notamment issues des manifestations et des cotisations versées par les adhérents au Mouvement.

Etat des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice

Montants très peu significatifs

Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges

Cette rubrique (7,1 M€) intègre essentiellement les reprises de provisions liées au dénouement de litiges, à l'évolution des dépréciations d'actifs du parc immobilier ainsi qu'aux variations de provisions pour indemnités de départ en retraite.

Charges d'exploitation

en k€	Exercice N 2024	Exercice N-1 2023	Ecart
Achats et charges externes	-129 577	-98 777	-30 800
Loyers Charges Sous traitance	-47 537	-39 163	-8 375
Charges médico-social	-17 815	-15 245	-2 570
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-23 620	-16 507	-7 113
Eau, gaz, électricité, fuel	-11 604	-7 953	-3 651
Autres achats et charges externes	-29 001	-19 910	-9 091
Impôts, taxes et versements assimilés	-19 135	-13 586	-5 549
Frais de personnel	-197 205	-137 363	-59 842
Dotations aux amortissements et provisions	-37 457	-29 273	-8 185
Report en fonds dédiés et reportés	-15 610	-11 216	-4 395
Total des charges d'exploitation	-398 985	-290 214	-108 771

Achats et charges externes

Les achats et charges en lien avec l'activité de nos structures s'élèvent à 129,5 M€ soit 32,5% des charges d'exploitation. (Cf. détail dans le Compte de résultat). L'augmentation s'explique principalement par la hausse des charges directes en lien avec le développement des activités (30,8M€) et notamment des frais de personnel intérimaire, compte tenu des difficultés de recrutement rencontrées notamment pour la branche Médico-Social (+7K€).

Impôts et Taxes

Les charges fiscales sur les salaires, les taxes foncières et autres droits d'enregistrement s'élèvent à 19,1 M€ soit 4,7% des charges d'exploitation. La variation provient principalement de la branche Médico-Sociale.

Frais de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 197,2 M€ soit 49,4% de nos charges d'exploitation. Les frais de personnel qui constituent le principal poste de charge dans les branches Médico-Sociale et Urgence augmentent globalement de +59,8 M€ soit +43%. Cette progression s'explique par la variation de périmètre de la branche Médico-social et de la branche handicap pour 41,2 M€. Le nombre d'ETP présents au 31 décembre 2024 s'élève à environ 3 700 salariés sous contrat contre environ 2 600 au 31 décembre 2023.

Il est à rappeler que notre Mouvement fait appel de façon significative à des bénévoles dont l'apport est précisé au point 5.4.2 Bénévolat.

Dotations aux amortissements et provisions

Les charges des dotations aux amortissement principalement sur notre parc immobilier, ainsi que les dotations aux provisions s'élèvent à 37,4 M€.

Report en fonds dédiés et reportés

Ce poste technique est le pendant de celui qui est en ressources « Utilisation des fonds dédiés et reportés ». Le seul intérêt de ce compte est d'en regarder la variation.

Résultat d'exploitation

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation ressort à 1,4 M€, contre 1,7 M€ en 2023.

Autres résultats

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -7,3 M€ en 2024, en baisse de 3,7 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges financières progressent de 4,0 M€ et sont principalement constituées par les intérêts financiers sur emprunts (majoritairement auprès de la Caisse des Dépôts) payés sur les foncières. Compte tenu qu'une partie majoritaire des emprunts des foncières est constitué d'emprunts indexés sur le taux du Livret A, la stabilité de ce taux à 3 % sur la totalité de l'année a entraîné une hausse mécanique des frais financiers. Par ailleurs, la progression de l'endettement des foncières, lié à la croissance de leur parc respectif, entraîne une hausse mécanique de la charge d'intérêts. La progression se répartit comme suit :

- i. Branche Logement Accompagné : 2,5 M€,
- ii. Branche Médico-social : 1,3 M€.

Grace à une gestion active de leur trésorerie, les produits financiers s'établissent en progression notable de 0,3 M€. La progression est notable pour la branche Logement Accompagné et la branche Handicap.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 4,1 M€ en 2024. Il correspond notamment à des plus-values de cession d'immeubles, à des reprises de provisions exceptionnelles liées à des litiges pour la branche Logement Accompagné, ainsi qu'à la reprise d'une provision constituée dans les comptes sociaux de l'OFS et retraitée dans les comptes combinés pour un montant de 2,2 M€, tel qu'expliqué dans la note sur les Provisions pour risques et charges au niveau de la section 5.2 NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN.

5.4. HORS BILAN

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES :

Garanties sur emprunts/compromis achat/marchés de travaux/VEFA 165,5 M€

ENGAGEMENTS RECUS :

Garanties des collectivités locales sur remboursement d'emprunts (1) 158,3 M€

(1) Engagements reçus, il s'agit de garanties de remboursements d'emprunts accordés par les municipalités ou les communautés urbaines.

Bénévolat

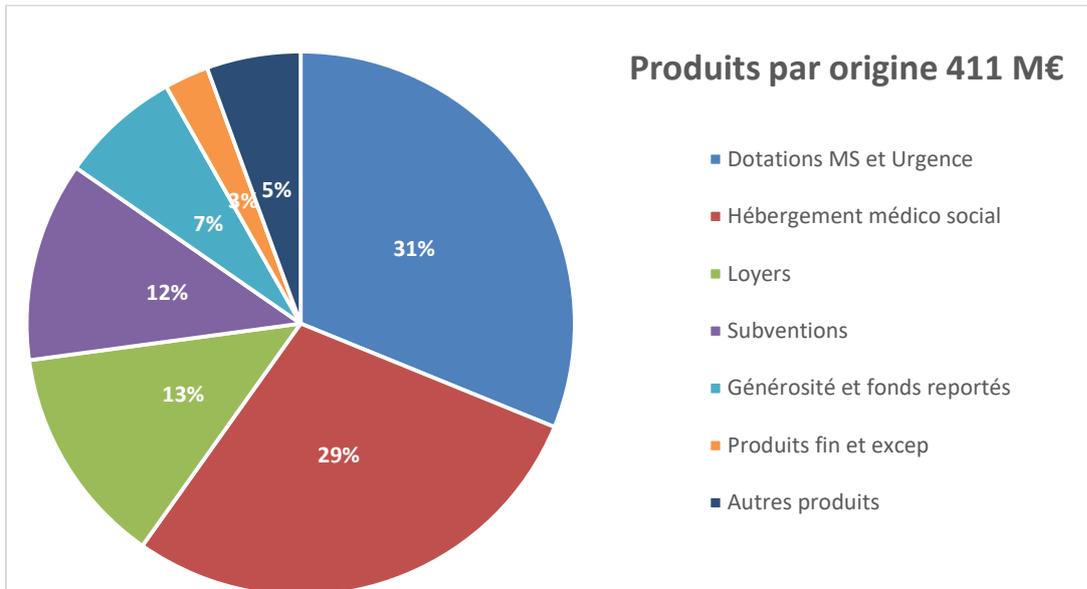
Le Mouvement bénéficie, en plus du concours de ses 3 700 salariés, de l'énergie de près de 6 000 bénévoles, représentant 420 ETP (équivalent temps plein), soit un montant annuel de 12,4M€ (taux horaire de 18,29 € chargé), qu'il lui serait difficile de financer.

5.5. CROD- COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination constitue un support de communication introduit par le règlement comptable de 2020. Etabli à partir de la comptabilité générale et analytique, il présente les produits et charges du compte de résultat par nature. Dans les produits, il opère une distinction entre les « ressources liées à la générosité du public » (Dons manuels, Mécénat, Legs et donations) et les autres ressources. Il identifie les charges par nature : dépenses liées aux missions sociales, frais de recherche de fonds dont les charges sur legs et donations et frais de fonctionnement. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le Compte d'Emploi des Ressources.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION					
En K€		31.12.2024		31.12.2023	
A-PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
PRODUITS PAR ORIGINE					
1	PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25 579	25 579	22 179	22 179
1.1	Cotisations sans contrepartie	104	104	95	95
1.2	Dons, legs et mécénat	25 236	25 236	21 580	21 580
	Dons manuels	8 136	8 136	8 854	8 854
	Mécénats	3 608	3 608	3 403	3 403
	Produits de l'Epargne Solidaire	2 069	2 069	1 043	1 043
	Legs, donations et assurances-vie	11 423	11 423	8 281	8 281
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	239	239	504	504
2	PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	192 140		140 454	
2.1	Cotisation avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie	1 260		363	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	190 881		140 090	
	Autre produits (dont loyers et recettes médico sociales)	180 136		130 906	
	Produits financiers	6 225		5 861	
	Produits exceptionnels	4 520		3 324	
3	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	177 046		126 467	
4	REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	7 141		6 384	
5	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	9 231	5 944	5 618	3 164
	Utilisation des Fonds dédiés	5 547	2 261	4 118	1 664
	Utilisation des Fonds reportés	3 684	3 684	1 500	1 500
	TOTAL PRODUITS	411 137	31 523	301 101	25 342

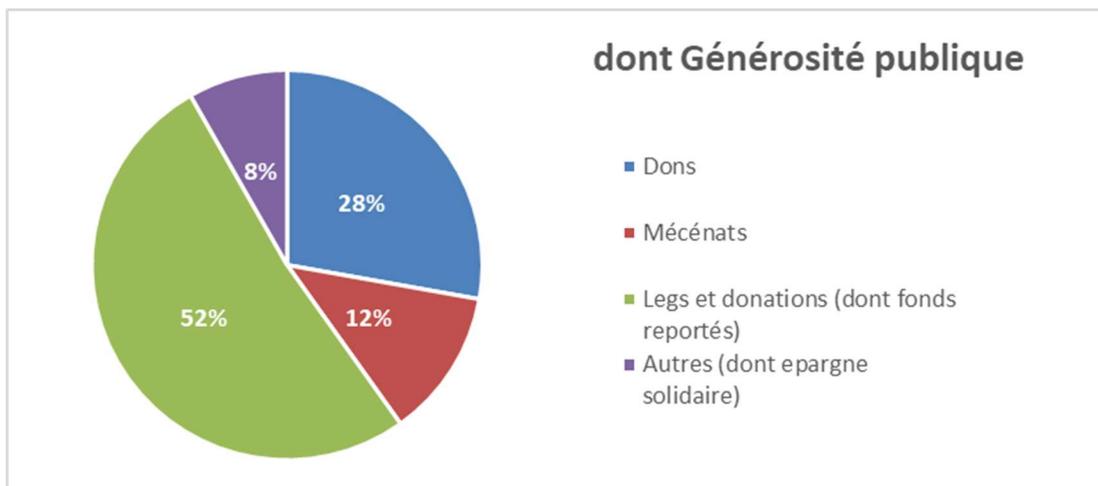
Le total des produits passe de 301 M€ à 411 M€, ce qui traduit une progression des activités du Mouvement, notamment dans les branches Médico-social et Urgence. Le graphique ci-dessous présente la répartition de ces produits par type de financement.



Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 25,6 M€. Avec la prise en compte des fonds reportés issus des legs et donations pour un montant de 3,7 M€ ces produits ressortent à **29,3 M€** et représentent 7,1 % du total des produits, (contre 7,4 % en 2023). Cette diminution en valeur relative provient notamment du développement des branches Médico-Social et Urgence, porté entre autres choses par des opérations de croissance externe, et dont le modèle économique est moins basé sur la générosité du public.

En valeur absolue, les recettes de générosité publique progressent de 3,4 M€, soit 15,3 %. Cette bonne performance témoigne de l'attachement fidèle des sympathisants au Mouvement Habitat et Humanisme.

Pour mieux appréhender l'effort consenti par les sympathisants, il est nécessaire d'ajouter à cette somme le montant de **27,3 M€** d'augmentations de capital réalisées par les foncières. La répartition de cette générosité publique par typologie de générosité est la suivante :



Parmi les diverses ressources de générosité publique, seule la catégorie des dons s'affiche en recul en valeur absolue par rapport à 2023 : - 718 K€, soit -8,1 %.

A l'inverse, on constate une progression notable des ressources issues de legs et donation, lesquelles représentent 52 % des ressources de générosité publique, contre 43 % en 2023.

Les produits non liés à la générosité du public atteignent **192,1M€**, soit 47 % du total des produits (stable en proportion par rapport à 2023). Dans ce montant se retrouvent principalement les produits d'hébergement des résidents de l'activité médico-sociale pour 117,6 M€ et les loyers versés par les locataires des logements pour 53,6 M€. Tous les locataires et résidents s'acquittent d'un loyer, de faible montant, afin de les inscrire dans leur responsabilité de locataires.

Les autres produits (10,2 M€), les produits financiers (6,2 M€) et les produits exceptionnels (4,5 M€) constituent le solde.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à **177,0 M€**, en progression sensible de **50,6 M€** soit **40,0 % par rapport à 2023**. Ces recettes représentent 43% du total des produits, et sont composées par des subventions reçues par l'Etat et les collectivités locales (48,8 M€) pour financer principalement l'accompagnement des personnes et l'activité sociale des pensions de famille. Les dotations médico-sociales (111,3 M€, en progression de 40 M€), versées également par l'Etat et les collectivités locales, permettent de financer les dépenses de soins et de dépendance des résidents des établissements accueillant les personnes âgées fragilisées ou dépendantes à faibles ressources. Les dotations pour les dispositifs réfugiés (16,9M€) permettent de financer les dispositifs d'accueil d'urgence.

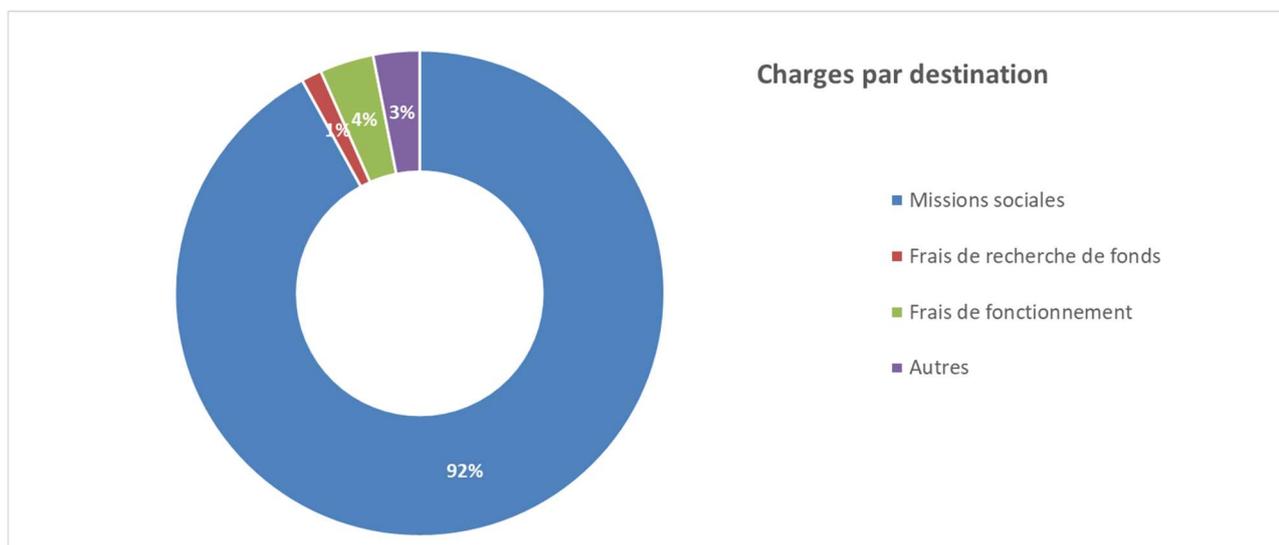
Les reprises de provisions et transferts de charges s'élèvent à **7,1 M€**.

L'utilisation des fonds dédiés à **5,5 M€** correspond aux sommes engagées sur l'exercice, enregistrées sur l'exercice précédent en fonds dédiés.

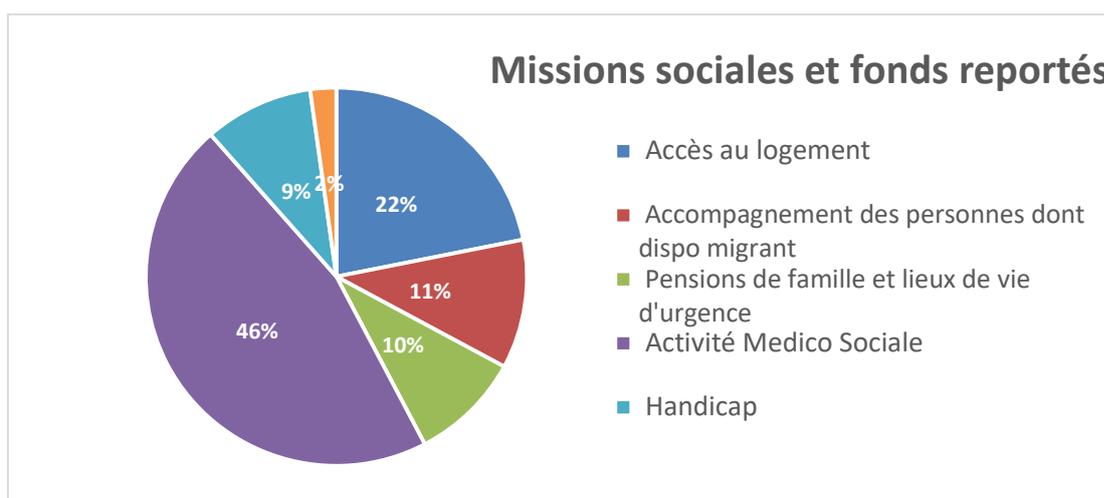
En K€ B-CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		31.12.2024		31.12.2023	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
CHARGES PAR DESTINATION					
1	MISSIONS SOCIALES	-371 895	-15 297	-268 314	-13 949
1.1	Réalisées en France				
	Actions réalisées directement	-371 895	-15 297	-268 314	-13 949
	Accès au logement	-83 130	-5 644	-72 370	-5 304
	Accompagnement des personnes dont dispo migrant	-41 881	-9 653	-30 434	-8 645
	Pensions de famille et lieux de vie d'urgence	-35 894		-31 715	
	Activité Medico Sociale	-175 834		-133 795	
	Handicap	-35 156		0	
2	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-5 541	-2 654	-4 895	-2 378
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	-1 847	-1 207	-1 632	-1 081
2.2	Frais de recherche des autres fonds privés	-3 694	-1 448	-3 263	-1 297
2.3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-14 735	-3 861	-12 537	-3 458
3.1	Frais de fonctionnement de l'exercice	-14 357	-3 861	-12 403	-3 458
3.2	Charges financières et exceptionnelles	-378		-134	
4	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	-5 116		-4 412	
5	IMPOTS SUR LES SOCIETES	-315		-63	
6	REPORT EN FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	-15 610	-10 013	-11 216	-5 264
	Report en Fonds dédiés	-7 219	-1 621	-4 532	-1 074
	Report en Fonds reportés	-8 391	-8 391	-6 683	-4 190
TOTAL CHARGES		-413 212	-31 825	-301 437	-25 049
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 075	-302	-335	294

Le résultat négatif de 2024 sur les recettes et charges AGP (-302K€) a pu être financé par l'excédent des ressources AGP levé à fin 2023 et non consommé à cette date (1 345 K€ tel que figurant au CER ci-après présenté).

Le total des charges passe de 301,4 M€ à 413,2 M€, en corrélation avec l'évolution des produits. La répartition par destination de charge est la suivante, avec une forte affectation aux missions sociales :



Les missions sociales, actions menées par le Mouvement (371,9 M€), et le report des fonds reportés (8,4M€) s'élèvent à **380,3 M€** soit 92% du total des charges décomposé comme suit :



- L'accès des familles au logement (hors résidences collectives) atteint 83,1M€. Il s'agit des dépenses engagées par les associations, les Agences Sociales et les foncières pour produire et mobiliser les logements et permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent.
- L'accompagnement en logement individuel et l'accueil de migrants s'élèvent à 41,9M€. Les dépenses liées à l'animation des bénévoles qui s'occupent de l'accompagnement des familles vers l'autonomie et l'insertion figurent dans ces dépenses, comme celles sur le logement en hôtels des personnes.
- L'accompagnement des personnes dans les résidences collectives (pensions de famille, résidences sociales et résidences intergénérationnelles) atteint 35,9 M€. Ces dépenses correspondent à l'ensemble des coûts des résidences collectives.
- La nouvelle branche Handicap atteint 35,1M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées par l'association pour l'hébergement et le prendre soin des personnes accueillies.
- L'accueil et soin aux personnes âgées atteint 176,9M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées dans les EHPAD pour l'hébergement et le prendre soin des résidents.
- Le report des « fonds reportés issus des legs et donations » s'élève à 8,4M€.

Ces montants ne comprennent pas les contributions volontaires en nature qui s'élèvent en 2024 à **14,7 M€** dont 12,5 M€ de valorisation du temps passé par les près de 6 000 bénévoles, 1,4 M€ de mécénat de compétence et 0,8 M€ de prestations et dons en nature. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des temps des bénévoles et de mécénats de compétences ainsi que les prestations réalisées à titre gratuit. Ces contributions de 14,7 M€ sont indispensables au modèle économique du Mouvement.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

En K€	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31.12.2024		31.12.2023	
		TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
	PRODUITS PAR ORIGINE				
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 658	14 658	14 083	14 083
	Bénévolat	12 475		11 324	
	Mécénat de compétence	1 416		1 810	
	Prestations en nature	213		373	
	Dons en nature	554		576	
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU				
3	CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0	0	0	0
	TOTAL	14 658	14 658	14 083	14 083
	CHARGES PAR DESTINATION				
1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 329	7 329	7 041	7 041
	Réalisées en France	7 329		7 041	
	Réalisées à l'étranger				
2	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 932	2 932	2 817	2 817
3	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 397	4 397	4 225	4 225
	TOTAL	14 658	14 658	14 083	14 083

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **5,5 M€**, soit 1 % du total des charges. Ils ont permis au Mouvement de réaliser les augmentations de capital à hauteur de 29,1 M€ et de collecter 25,6 M€ de fonds liés à la générosité du public (hors variation des fonds reportés), soit en global 54,7 M€. Ces frais de recherche de fonds représentent 10,1% des sommes collectées. L'augmentation entre 2022 et 2024 s'explique principalement par des coûts additionnels supportés sur des legs, donations et donations temporaires d'usufruits.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à **14,7 M€**, soit 3,6 % des charges (contre 12,4 M€ en 2023 et 4,2 % des charges). Ils sont principalement composés des dépenses de direction générale, de communication, de gestion administrative et financière et d'informatique, nécessaires au bon fonctionnement du Mouvement.

Les autres emplois sont constitués de dotations aux provisions, d'impôts sur les bénéfices et de report en fonds dédiés.

Ces charges par destination ne comprennent pas par construction les 90,8M€ d'investissements immobiliers réalisés par les sociétés foncières (seule leur charge de dotation aux amortissements est reprise parmi les charges sur missions sociales) ; ces investissements font partie des missions du Mouvement.

En conclusion, le développement des ressources a continué à être fortement fléché sur les missions sociales qui représentent 91 % des emplois.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION (K€)	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (K€)	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	-15 297	-13 949	Cotisations sans contrepartie	104	95
Actions réalisées directement	-15 297	-13 949	Dons, legs et mécénat	25 236	21 580
Accès au logement	-5 644	-5 304	Dons manuels	8 136	8 854
Accompagnement des personnes dont dispo migrant	-9 653	-8 645	Mécénats	3 608	3 403
Pension de famille et lieux de vie d'urgence	0	0	Produits de l'Epargne Solidaire	2 069	1 043
Activité Medico Sociale	0	0	Legs, donations et assurances-vie	11 423	8 281
Activité Handicap	0	0			
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-2 654	-2 378	Autres produits liés à la générosité du public	239	504
Frais d'appel à la générosité du public	-1 207	-1 081	TOTAL DES RESSOURCES	25 579	22 179
Frais de recherche des autres fonds privés	-1 448	-1 297	4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	0	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-3 861	-3 458	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	5 944	3 164
TOTAL DES EMPLOIS	-21 812	-19 785	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	0	0	TOTAL	31 523	25 343
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-10 013	-5 264	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	1 345	1 051
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-302	294
TOTAL	-31 825	-25 049	(-)Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	1 043	1 345
					1 640
EMPLOIS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023	RESSOURCES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2024	2023
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 329	7 041	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 658	14 083
Réalisées en France	7 329	7 041	Bénévolat	12 475	11 324
Réalisées à l'étranger			Mécénat de compétence	1 416	1 810
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 932	2 817	Prestations en nature	213	373
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 397	4 225	Dons en nature	554	576
TOTAL	14 658	14 083	TOTAL	14 658	14 083
Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :					
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2024	2023			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 762	2 353			
(-) Utilisation	-2 261	-1 665			
(+) Report	1 621	1 074			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 122	1 762			

Les 31,5 M€ de ressources de générosité du public ont été utilisées pour financer :

- Des actions à hauteur de 15,3 M€ et les actions dont la réalisation est programmée sur les prochains exercices pour 10,0M€ (Report en fonds dédiés), soit 25,3 M€. 80,3 % des dépenses sont donc affectées aux missions sociales.
- Les frais de recherche de fonds et de charges sur les legs et donations à hauteur de 2,7 M€ soit 8,3 % des dépenses. A noter que sont intégrés dans ces frais les couts liés aux augmentations de capital des deux foncières, dont les montants ne sont pas valorisés dans ce tableau.
- Les frais de fonctionnement à hauteur de 3,9 M€ soit 12,1 % des dépenses,

Il est à noter que le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice diminue pour atteindre 1,1 M€.

En conclusion, les ressources de générosité du public sont très majoritairement utilisées sur l'exercice auquel elles sont attachées. En 2024, sur les 25,2 M€ collectées, 1,6 M€ ont été reportés et 1,1 M€ de solde d'AGP sont disponibles.

5.6. ANALYSE DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET DE LA TRESORERIE

Analyse des Emplois et Ressources

Les ressources de 2024 (111,8 M€) :

- La Capacité d'autofinancement (CAF) est de 24,5 M€, en progression notable de 4 M€ par rapport à l'année 2023.
- Les autres ressources du Mouvement :
 - i. Augmentation de capital des Foncières (hors effet des augmentations de capital réservées à la Fédération ou à HH Soins) : 27,3 M€,
 - ii. Emprunts long terme souscrits ou transférés : 39 M€,
 - iii. Subventions d'investissements obtenues : 21 M€.

Ces ressources ont permis de financer les emplois suivants (106,7 M€) :

- i. Les investissements immobiliers et incorporels à hauteur de 95,5 M€ (acquisition suite à apport, legs/ donation ou à investissement direct sur l'exercice),
- ii. Les remboursements d'emprunts pour un montant de 11,2 M€.

Variation de la trésorerie

La trésorerie figurant à l'actif du bilan s'établit à 211,8 M€, en progression de 15 M€ par rapport à la trésorerie existant à fin 2023. Cette progression a une double origine :

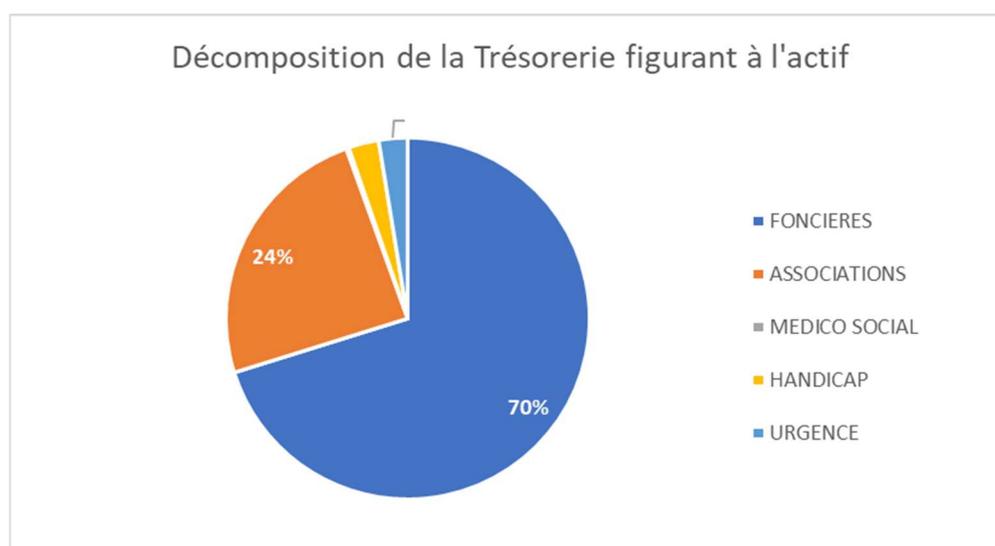
- 5,1 M€ liés à l'excédent des ressources sur les emplois 2024
- 9,9 M€ liés à la variation du BFR

Les structures du Mouvement ont procédé à une optimisation de leur trésorerie disponible, puisque seulement 17 % de la trésorerie est conservée sur des comptes courants, et non placée.

La progression de la trésorerie est notamment significative dans les Foncières (+31,6 M€), compte tenu notamment i) des augmentations de capital réalisées en fin d'année 2024 et ii) de la faiblesse relative comparée à 2023, des investissements réalisés en 2024 par FHH.

A l'inverse, la trésorerie de la Fédération diminue de manière notable de 13,5 M€, du fait du non-renouvellement de billets à ordre pour un montant net de 24 M€, et de l'augmentation nette du nombre d'actions de FHH en portefeuille (+7 M€).

La décomposition de la trésorerie figurant à l'actif du bilan entre les différentes branches est la suivante :



La trésorerie figurant à l'actif des comptes combinés (211,8 M€) ne constitue bien entendu pas une ressource « libre » à date pour le Mouvement au regard :

- d'un volant de trésorerie règlementée « appartenant » aux autorités de tutelle du secteur médico-social
- d'un volant de trésorerie réservée sur des investissements et actions en cours ou imminents.